

ses employés déclara qu'il lui demandait en vertu de la décision du nouveau Conseil.

Le citoyen DELORY pris le citoyen Poulet pour des questions de ce genre, de s'adresser à l'avoir avec la séance à l'Administration municipale, qui fera prendre immédiatement les renseignements nécessaires pour répondre.

Sur ce même sujet, le citoyen Delory ajouta que le conseil accordé par le nouveau Conseil municipal à l'occasion de son dissolution aux sociétés communales, a été refusé par le ministre de l'Instruction publique.

M. BARREZ demanda la parole pour une question à soumettre à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Le citoyen DELORY répond qu'il lui semble plus préférable d'attendre que l'ordre du jour soit épousé pour soulever des questions diverses.

Puis il invite le Conseil à nommer les 4 commissions : des Finances, des Travaux, de l'Instruction publique et du Contentieux.

Il donne ensuite la parole au secrétaire pour soumettre à l'approbation du Conseil les candidats choisis pour ses commissions par l'administration municipale.

Commission des finances

Sont proposés comme membres de la commission des finances MM. Facon, Clément, Barrois, Meurisse, Brackers d'Hugo, Poulet et Lemire-Nieuwkerk.

M. BARREZ se plaint qu'on ne l'a pas proposé pour la commission des finances.

Pendant 4 ans, dit-il, il fait partie de cette commission et il a acquis des connaissances sociales. Certainement la commission des finances, ne sera fera de bon sens.

Le citoyen DELORY — Je ferai remarquer à M. Barrez qu'il avait tout d'abord été proposé comme membre de la commission des finances. Mais M. Brackers d'Hugo ayant vivement insisté pour un siège aussi, on a cru être agréable à M. Barrez en cédant sa place à son collègue et ami.

M. BRACKERS D'HUGO. — Mais, je fais depuis huit ans partie de cette commission et je pense pouvoir y rendre des services.

M. BARREZ (qui n'est pas content). — Et moi, que vouliez-vous que je fasse au contraire ?

Le citoyen VERQUIN. — On pourrait nommer les commissions telles que l'Administration municipale les proposera toutes les sociétés pourront venir assister aux séances et avoir voix consultative. La paix de l'Administration n'en ferait rien de moins.

M. BARROIS. — La Commission des finances est la plus chargée. Ne pourra-t-on ajouter un membre que l'on prendrait au contraire.

Le MAIRE dit qu'il impossible de diminuer la Commission des contentieux qui aura beaucoup de besogne. D'ailleurs elle n'est composée que de cinq membres.

M. BRACKERS D'HUGO déclare qu'il veut bien faire partie des deux commissions.

Le citoyen DELESALLE. — Si on décide d'augmenter la Commission des Finances, je demande qu'on y ajoute deux membres et non un.

Le citoyen DELORY met la question ainsi posée aux voix. Il est décidé que la commission restera composée de 7 membres.

Sur la demande du quart des conseillers présents on vote à balotage secret.

UN INCIDENT

À ce moment comme le public, entassé dans les couloirs, se disputait et manœuvrait grand bruit, le citoyen Facon demanda au service d'ordre à être organisé et il fut agrandi l'espace réservé au public, dit une voix.

Le citoyen DELORY. — Nous ferons tout ce qui sera nécessaire pour donner satisfaction au public mais aussi nous prêtrons les mesures nécessaires pour que les sollicitations du Conseil ne soient pas troubées.

Le calme se rétablit aussitôt.

Pendant ce temps à un lieu le vote pour la commission des finances. On procéda au dépouillement sont élus MM. Facon, Poulet, Barrois, Meurisse, Lemire-Nieuwkerk et Barrez. M. Brackers d'Hugo n'obtint que 17 voix.

Commission des travaux

On passe ensuite à la nomination de la commission des travaux. Sont proposés MM. Vaillant, Stae-Braune, Duponchelle, Deresse, Kolb, Sever, Gossart, Borgot, Goudin et Beaufrepaire.

M. DUPONCHELLE trouve qu'il n'est pas compétent dans la question et demande qu'il soit exclu de la commission de l'instruction publique.

Le citoyen DELORY. — Nous avons cherché à ce que dans la Commission des travaux toutes les corporations fussent représentées.

On vote à main levée et les membres proposés par l'administration sont tous élus.

Commission de l'Instruction publique

On passe ensuite à main levée à la nomination de la commission de l'instruction publique.

Sont désignés pour en faire partie MM. Lepoivre, Louquet, Guiffroy, Brassart et Verly.

Commission du Contentieux

Sont ensuite élus membres de la commission du contentieux : MM. Coessens, Gilbert, Lacour, Lesaffre et Brackers d'Hugo.

On passe alors à la nomination des délégués.

Les délégations

Hospices et bureaux de bienfaisance. — Délégués.

Les délégués de l'ancien conseil étaient MM. Olivier et Lemire pour les hospices et MM. Louis Debèvre et Hubert pour le bureau de bienfaisance.

Sont nommés pour les hospices : MM. Watrelot et Piolaine, pour le bureau de bienfaisance : MM. Vaillant, Fanyaux.

Commission scolaire : Délégués

Le tiers des délégués doit être donné par le conseil municipal. Les membres sortants sont : MM. May, Brackers d'Hugo, Dauchis, Liege, J. Petit, Holbeck, Willay.

Sont nommés comme nouveaux délégués : MM. Phant, Vasser, Deplasne Victor, De Butax, Breuer, De Quist, Frey, Belgueux, Demachere, Angot, Frey, Deverny, G.

Nomination des Commissions

Liste préparatoire du jury en 1892

Sont nommés : Vaillant, Lepoivre.

Canton Est. — Duriez, Faucon.

Canton Nord Est. — Kott, Lemire-Nieuwkerk.

Canton Ouest. — Brackers d'Hugo et Poulet.

Canton Sud Est. — Guiffroy et Gilbert.

Canton Sud Est. — Meurisse et Gossart.

Canton Sud-Ouest. — Verly et Bergot.

Canton Nord. — Beaufrepaire.

Affaires diverses

Bâtiments communaux. — Redevances aux Guillemaux-Wernier.

M. le Maire propose d'accorder à M. Robert, l'autorisation de donner au pignon de la maison qu'il occupe aux Guillemaux-Wernier, dans la partie supérieure une ornementation, en profitant de la corniche de la façade.

Cette autorisation est accordée à condition que : 1. Si la ville venait à constituer sur la partie ouest de la maison, le citoyen Robert, ce dernier devrait déposer à première requisition le corniche et la corniche des pignons.

2. Robert paiera à la ville une redevance annuelle de 1 franc (adopté).

Contour de l'Hôtel de Ville. — Cession de terrain.

M. le Maire propose de vendre à MM. Amacher et Aucher, propriétaires des Galeries Lille, une parcelle de terrain appartenant à la ville, qu'ils ont demandé à acquérir au prix de 80 fr. le mètre carré. Cette vente procurera à la ville une rente de 5473 fr. 60.

L'autorisation sera donnée, tout à réserve à M. Marchand, batteur, son droit de préemption sur le dit terrain quand il lui conviendra de l'exercer. (Renvoyé à la Commission des travaux sur la demande de M. Barrez).

Technique d'allégement rue Brûlée-Malibar. — Acquisition.

Le Maire donne lecture d'un rapport conservant une indemnité à donner à MM. Engels frères, fondateurs de brevets d'art, pour l'établissement de la Société Marceau, ainsi que le budget prévisionnel de 1893 et le budget pour 1897 de la fondation Marceau sont renvoyés à l'amusement de la commission des finances.

Il donne ensuite la parole au secrétaire pour soumettre à l'approbation du Conseil les candidats choisis pour ses commissions par l'administration municipale.

Commission des finances

Sont proposés comme membres de la commission des finances MM. Facon, Clément, Barrois, Meurisse, Brackers d'Hugo, Poulet et Lemire-Nieuwkerk.

M. BARREZ demande la parole pour une question à soumettre à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Le citoyen DELORY répond qu'il lui semble plus préférable d'attendre que l'ordre du jour soit épousé pour soulever des questions diverses.

Puis il invite le Conseil à nommer les 4 commissions : des Finances, des Travaux, de l'Instruction publique et du Contentieux.

Il donne ensuite la parole au secrétaire pour soumettre à l'approbation du Conseil les candidats choisis pour ses commissions par l'administration municipale.

Technique d'allégement rue Brûlée-Malibar. — Acquisition.

Le Maire donne lecture d'un rapport conservant une indemnité à donner à MM. Engels frères, fondateurs de brevets d'art, pour l'établissement de la Société Marceau, ainsi que le budget prévisionnel de 1893 et le budget pour 1897 de la fondation Marceau sont renvoyés à l'amusement de la commission des finances.

Il donne ensuite la parole au secrétaire pour soumettre à l'approbation du Conseil les candidats choisis pour ses commissions par l'administration municipale.

Commission des finances

Sont proposés comme membres de la commission des finances MM. Facon, Clément, Barrois, Meurisse, Brackers d'Hugo, Poulet et Lemire-Nieuwkerk.

M. BARREZ demande la parole pour une question à soumettre à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Le citoyen DELORY répond qu'il lui semble plus préférable d'attendre que l'ordre du jour soit épousé pour soulever des questions diverses.

Puis il invite le Conseil à nommer les 4 commissions : des Finances, des Travaux, de l'Instruction publique et du Contentieux.

Il donne ensuite la parole au secrétaire pour soumettre à l'approbation du Conseil les candidats choisis pour ses commissions par l'administration municipale.

Technique d'allégement rue Brûlée-Malibar. — Acquisition.

Le Maire donne lecture d'un rapport conservant une indemnité à donner à MM. Engels frères, fondateurs de brevets d'art, pour l'établissement de la Société Marceau, ainsi que le budget prévisionnel de 1893 et le budget pour 1897 de la fondation Marceau sont renvoyés à l'amusement de la commission des finances.

Il donne ensuite la parole au secrétaire pour soumettre à l'approbation du Conseil les candidats choisis pour ses commissions par l'administration municipale.

Commission des finances

Sont proposés comme membres de la commission des finances MM. Facon, Clément, Barrois, Meurisse, Brackers d'Hugo, Poulet et Lemire-Nieuwkerk.

M. BARREZ demande la parole pour une question à soumettre à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Le citoyen DELORY répond qu'il lui semble plus préférable d'attendre que l'ordre du jour soit épousé pour soulever des questions diverses.

Puis il invite le Conseil à nommer les 4 commissions : des Finances, des Travaux, de l'Instruction publique et du Contentieux.

Il donne ensuite la parole au secrétaire pour soumettre à l'approbation du Conseil les candidats choisis pour ses commissions par l'administration municipale.

Technique d'allégement rue Brûlée-Malibar. — Acquisition.

Le Maire donne lecture d'un rapport conservant une indemnité à donner à MM. Engels frères, fondateurs de brevets d'art, pour l'établissement de la Société Marceau, ainsi que le budget prévisionnel de 1893 et le budget pour 1897 de la fondation Marceau sont renvoyés à l'amusement de la commission des finances.

Il donne ensuite la parole au secrétaire pour soumettre à l'approbation du Conseil les candidats choisis pour ses commissions par l'administration municipale.

Commission des finances

Sont proposés comme membres de la commission des finances MM. Facon, Clément, Barrois, Meurisse, Brackers d'Hugo, Poulet et Lemire-Nieuwkerk.

M. BARREZ demande la parole pour une question à soumettre à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Le citoyen DELORY répond qu'il lui semble plus préférable d'attendre que l'ordre du jour soit épousé pour soulever des questions diverses.

Puis il invite le Conseil à nommer les 4 commissions : des Finances, des Travaux, de l'Instruction publique et du Contentieux.

Il donne ensuite la parole au secrétaire pour soumettre à l'approbation du Conseil les candidats choisis pour ses commissions par l'administration municipale.

Technique d'allégement rue Brûlée-Malibar. — Acquisition.

Le Maire donne lecture d'un rapport conservant une indemnité à donner à MM. Engels frères, fondateurs de brevets d'art, pour l'établissement de la Société Marceau, ainsi que le budget prévisionnel de 1893 et le budget pour 1897 de la fondation Marceau sont renvoyés à l'amusement de la commission des finances.

Il donne ensuite la parole au secrétaire pour soumettre à l'approbation du Conseil les candidats choisis pour ses commissions par l'administration municipale.

Commission des finances

Sont proposés comme membres de la commission des finances MM. Facon, Clément, Barrois, Meurisse, Brackers d'Hugo, Poulet et Lemire-Nieuwkerk.

M. BARREZ demande la parole pour une question à soumettre à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Le citoyen DELORY répond qu'il lui semble plus préférable d'attendre que l'ordre du jour soit épousé pour soulever des questions diverses.

Puis il invite le Conseil à nommer les 4 commissions : des Finances, des Travaux, de l'Instruction publique et du Contentieux.

Il donne ensuite la parole au secrétaire pour soumettre à l'approbation du Conseil les candidats choisis pour ses commissions par l'administration municipale.

Technique d'allégement rue Brûlée-Malibar. — Acquisition.

Le Maire donne lecture d'un rapport conservant une indemnité à donner à MM. Engels frères, fondateurs de brevets d'art, pour l'établissement de la Société Marceau, ainsi que le budget prévisionnel de 1893 et le budget pour 1897 de la fondation Marceau sont renvoyés à l'amusement de la commission des finances.

Il donne ensuite la parole au secrétaire pour soumettre à l'approbation du Conseil les candidats choisis pour ses commissions par l'administration municipale.

Technique d'allégement rue Brûlée-Malibar. — Acquisition.

Le Maire donne lecture d'un rapport conservant une indemnité à donner à MM. Engels frères, fondateurs de brevets d'art, pour l'établissement de la Société Marceau, ainsi que le budget prévisionnel de 1893 et le budget pour 1897 de la fondation Marceau sont renvoyés à l'amusement de la commission des finances.

Il donne ensuite la parole au secrétaire pour soumettre à l'approbation du Conseil les candidats choisis pour ses commissions par l'administration municipale.

Technique d'allégement rue Brûlée-Malibar. — Acquisition.

Le Maire donne lecture d'un rapport conservant une indemnité à donner à MM. Engels frères, fondateurs de brevets d'art, pour l'établissement de la Société Marceau, ainsi que le budget prévisionnel de 1893 et le budget pour 1897 de la fondation Marceau sont renvoyés à l'amusement de la commission des finances.

Il donne ensuite la parole au secrétaire pour soumettre à l'approbation du Conseil les candidats choisis pour ses commissions par l'administration municipale.

Technique d'allégement rue Brûlée-Malibar. — Acquisition.